

NALCO 7320

**PRODUIT CHIMIQUE DE LUTTE MICROBIOLOGIQUE
MYXOBACTÉRICIDE POUR EAU RECYCLÉE DE REFROIDISSEMENT ET EAU DE PROCÉDÉ**

**INDUSTRIEL
DANGER**

**POISON CORROSIF
SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

N° D'HOMOLOGATION: 17574
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE:
2,2-Dibromo-3-nitrilopropionamide.....20,00%

Contenu Net: kg

Nalco Canada ULC
1055 Truman Street, PO Box 5002
Burlington ON, Canada L7R 3Y9
905 632-8791
**TÉLÉPHONER EN CAS D'URGENCE
CANADA 1-800-463-3216 (24 HEURES)**

MODE D'EMPLOI:

NOTE : AJOUTER NALCO 7320 AU SYSTÈME SÉPARÉMENT. NE PAS LE MÉLANGER AVEC D'AUTRES ADDITIFS AFIN D'ÉVITER LA DÉGRADATION DE NALCO 7320 PROVOQUÉE PAR LE pH ÉLEVÉ DE NOMBREUSES PRÉPARATIONS D'ADDITIFS.

USINES DE PAPIER

Pour contrôler la prolifération des bactéries, des champignons et des levures dans les pâtes, les papiers et les cartons **NE VENANT PAS** en contact avec des aliments, ajouter de 60 à 210 mL de Nalco 7320 / tonne de pâte ou de papier (base sèche). L'ajout peut être en continu ou intermittent, selon le type de système et l'importance de la contamination. Ceci devrait être fait avec une pompe doseuse à un endroit du système assurant

une distribution uniforme de Nalco 7320 dans la masse de fibre et d'eau, comme la pile raffineuse, l'admission ou la sortie des raffineurs Jordan, le cuvier des cassés, le cuvier de pâte, le ramasse-pâte et le réservoir d'eau blanche. Les systèmes fortement encrassés doivent être débouillis, puis traités avec 60 à 140 mL de Nalco 7320 / tonne de papier (base sèche) selon la nécessité pour le contrôle. Les systèmes moyennement encrassés doivent être traités en continu avec 140 à 210 mL de Nalco 7320 / tonne de papier (base sèche) jusqu'à ce que l'accumulation de dépôts soit contrôlée. On peut alors réduire la dose d'addition à 60 à 140 mL de Nalco 7320 / tonne de papier appliquée de façon continue ou intermittente, selon les besoins pour le contrôle. Les dépôts détachés peuvent entraîner des cassures dans le papier et il est conseillé de nettoyer la machine à papier. Les systèmes légèrement encrassés doivent être traités en continu avec 60 à 140 mL de Nalco 7320 / tonne de papier (base sèche) jusqu'à ce que les dépôts soient contrôlés, puis le produit doit être ajouté de façon intermittente, pour maintenir le contrôle.

TOURS INDUSTRIELLES DE REFROIDISSEMENT À EAU RECYCLÉE

Ce produit doit être utilisé seulement dans les installations de refroidissement par eau. Ajouter Nalco 7320 dans la cuvette (ou à tout autre endroit permettant d'obtenir un mélange uniforme). L'ajout du produit devrait être fait à l'aide d'une pompe doseuse. Ceci peut se faire de façon continue ou intermittente, selon l'importance de la contamination lorsque le traitement est commencé et le temps de rétention dans le système. La performance optimale de ce produit est atteinte par des traitements continus ou intermittents. Si un traitement "choc" est utilisé, la purge sous pression doit être arrêtée durant 24 à 48 heures.

POUR LE CONTRÔLE DES BACTÉRIES

Ajouter de 1,0 à 10 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système, selon l'importance de la contamination. Traitement intermittent ou de choc – Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter de 5,0 à 10 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système. Répéter jusqu'à l'obtention du contrôle. Dose subséquente : Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter de 3,0 à 10 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système tous les 4 jours ou au besoin pour maintenir le contrôle. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement. Traitement en continu – Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter de 5,0 à 10 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système. Par la suite, maintenir ce niveau de traitement en alimentant continuellement avec la pompe de 0,5 à 5,0 mL par jour de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

POUR LE CONTRÔLE DES ALGUES

Ajouter de 30 à 95 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système, selon l'importance de la contamination. Traitement intermittent ou de choc – Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter de 50 à 95 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système. Répéter jusqu'à l'obtention du contrôle. Dose

subséquente : Lorsque le contrôle des algues est évident, ajouter de 30 à 95 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système, chaque jour ou au besoin pour maintenir le contrôle. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement. Traitement en continu – Dose initiale : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter de 50 à 95 mL de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système. Par la suite, maintenir ce niveau de traitement en alimentant continuellement avec la pompe de 30 à 95 mL par jour de Nalco 7320 / 1000 L d'eau dans le système. Les systèmes très encrassés doivent être nettoyés avant de commencer le traitement.

FLUIDES DE TRANSFORMATION DES MÉTAUX CONTENANT DE L'EAU

Ce produit est efficace pour les concentrés de transformation des métaux qui ont été dilués dans l'eau dans une proportion de 1:100 à 1:4. Pour contrôler (ou inhiber) la croissance de bactéries, de champignons et de levures qui pourraient détériorer les fluides de transformation des métaux contenant de l'eau, ajouter du Nalco 7320 au fluide dans le réservoir de réception. L'ajout du produit devrait être fait à l'aide d'une pompe doseuse. Dose initiale ou dose de choc : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter au système 250 mL de Nalco 7320 / 1000 L de fluide de transformation des métaux. Répéter jusqu'à l'obtention du contrôle. Dose subséquente: Lorsque le contrôle microbien est évident, ajouter de 100 à 200 mL de Nalco 7320 / 1000 L de fluide de transformation des métaux, par jour ou au besoin pour maintenir le contrôle. Les ajouts peuvent se faire de façon continue ou intermittente. Faire un traitement choc du système au besoin.

SYSTÈMES DE RÉCUPÉRATION AMÉLIORÉE DE PÉTROLE

Pour le contrôle des bactéries formant du limon, des bactéries produisant du sulfure, des levures et des champignons dans l'eau des champs pétrolifères, les injections de polymère ou de microémulsion suivies de polymère, les systèmes d'évacuation des eaux, ou d'autres systèmes d'eau des champs pétrolifères, ajouter de 1 à 80 ppm par poids de Nalco 7320 (2 à 60 mL de Nalco 7320 / mètre cube d'eau) selon l'importance de la contamination. L'ajout du produit devrait être fait à l'aide d'une pompe doseuse, que l'ajout soit en continu ou intermittent. Traitement en continu : Lorsque le système est visiblement encrassé, ajouter en continu 10 à 80 ppm par poids de Nalco 7320 (10 à 60 mL de Nalco 7320 / mètre cube d'eau) jusqu'à l'obtention du degré désiré de contrôle. Par la suite, traiter en continu avec 1 à 15 ppm par poids de Nalco 7320 (2 à 10 mL de Nalco 7320 / mètre cube d'eau), ou au besoin nécessaire pour maintenir le contrôle. Traitement intermittent ou de choc : Lorsque le système est visiblement encrassé, ou pour maintenir le contrôle du système, ajouter de façon intermittente de 10 à 80 ppm par poids (10 à 60 mL de Nalco 7320 / mètre cube d'eau) durant 4 à 8 heures par jour, et de 1 à 4 fois par semaine ou au besoin en fonction de l'importance de la contamination. L'ajout de Nalco 7320 au séparateur d'eau libre, avant ou après les pompes d'injection ou les collecteurs du puits d'injection. NOTE : Pour contrôler les bactéries, les levures et les champignons dans les solutions aqueuses de biopolymères employées lors des opérations d'injection, ajouter de 15 à 80 ppm par poids de Nalco 7320 (10 à 60 mL de Nalco 7320 / mètre cube d'eau). Pour éviter une perte de viscosité, l'ajout de Nalco 7320 devrait être fait

à l'aide d'une pompe doseuse immédiatement après la préparation de la solution de biopolymère aqueuse.

PRÉCAUTIONS:

DANGER. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGEREUX AU CONTACT, CAUSE DES BRÛLURES GRAVES AUX YEUX. LE CONTACT AVEC LES YEUX PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE LA VUE. SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU. Le contact avec la peau peut occasionner des brûlures chimiques. Peut être nocif ou mortel par ingestion. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un chandail à manches longues, un pantalon long, des chaussures, des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques, un tablier résistant aux produits chimiques et un respirateur complet approuvé par le NIOSH lors de la manipulation de ce produit. Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer ses vêtements sans tarder lorsque ce pesticide vient en contact avec la peau par des vêtements mouillés ou lors de déversements. Se laver à fond et enfiler des vêtements propres. Laver les vêtements contaminés à part des autres vêtements avant de les porter de nouveau. Enlever son équipement de protection individuelle tout de suite après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, laver le corps en profondeur et enfiler des vêtements propres. Maintenir le contenant fermé lorsque le produit n'est pas en usage. Utiliser seulement dans un lieu bien ventilé.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT:

Ce produit est toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les mers ou d'autres plans d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faudrait prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'utiliser ce produit.

Ne pas rejeter d'effluent contenant ce produit dans un réseau d'égouts sans en avoir avisé au préalable les responsables de la station d'épuration locale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ÉLIMINATION:

Pour le système Porta -Feed: 1. Fermer la valve. 2. Organiser le retour du système Porta -Feed. Pour les autres contenants: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement. 2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. 3. Rendre le contenant inutilisable. 4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. 5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

No du lot:

TMD Appellation Réglementaire: LIQUIDE CORROSIF, ACIDE, ORGANIQUE,
N.S.A. (DIBROMO-2,2-NITRIL-3-PROPIONAMIDE), Classe 8, ONU3265, PGIII

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))